PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 9 SEPTEMBRE 2021 20h au Métronome
EXERCICE 1/7/2020 AU 30/6/2021

Présents : BOYER Patricia, COMTE Marie-Noelle, FRANCHET Annie, LECLOU Nadia, RAMAUGE Roseline, BASTIDE Jean-Louis, PAILLET Jacques, CANOUIL Pascale, BEUNET Dany, DUFOUR Martine, DUVAL Patricia, NATAF Michèle, MISMAN Sylvie, CANOUIL Michel-Yves, HENNO Francis soit 15 personnes.

Absents : COLLET Michèle, CHALUMEAU Chante, FONTENAIS Simone, TALAYSSAC Magdeleine, soit 4 absents

Rappel de l'ordre du jour par Martine Dufour présidente :

AGO :

- Bilan financier
- Suite au sondage réalisé en juillet et aout 2021 et au vu des dernières recommandations gouvernementales imposant le PASS sanitaire ou un test PCR pour tous les adhérents des associations sportives et culturelles, seulement 22 choristes sont prêts à reprendre la chorale pour la saison 2021-2022.
- 7 personnes du conseil d'administration démissionnent ou ne se représentent pas.
- Il faut donc commencer par constituer un nouveau conseil d'administration avec 7 membres au minimum conformément aux statuts. (Il y en avait 9 jusqu'à présent)

2 cas de figures peuvent se présenter :

1er cas : Un nouveau CA est constitué
L'Assemblée décide de continuer la chorale et charge le CA de :

- Constituer un nouveau bureau
- Rechercher un Chef de chœur
- Recrutements de choristes
- Etc.

2ème cas : faute de candidats suffisants, il n'y a pas de CA. L'association des Poly-Sons ne peut pas continuer.

AGE :
Il faut donc faire une AGE pour décider de dissoudre l'association ou de la mettre en veille.
Dans le cas d'une dissolution de l'association, les fonds disponibles après toutes déductions des charges, devront être reversés à des associations conformément à la loi de 1901.

Les personnes souhaitant se présenter au conseil d'administration sont priés de se faire connaitre auprès de la secrétaire, Martine Dufour, au plus tard le mercredi 8 septembre

1) **Rapport financier :**

En l'absence de la trésorière Jocelyne Frémeaux, qui a démissionné, la présidente présente le rapport financier.

Les recettes s'élèvent à 41.87€ correspondant à des produits de gestion courante et intérêts Livret A

Les dépenses s'élèvent à 793.55€ correspondant à :

- Achats de masques	: 214.96	
- Assurances	: 79.41	Réduction de 50% en raison du Covid
- Abt logiciel compta	: 90.00	
- Abt site internet	: 60.00	
- Formation professionnelle	: 27.00	
- Salaires	: 205.22	Réduction chômage partiel 860.40€
- Charges sur salaires	: 116.96	

Soit une perte de 751.68€ contre un bénéfice au 30/6/2020 de 1018.55€

La trésorerie au 30/6/2021 était de 7381.26€ contre 8577.91 au 30/6/2020.
Pour information complémentaire la trésorerie au 31/08/2021 était de : 7133.26€
Moins les charges à venir :
Salaire aout : 160€ et charges juillet et aout 288.90€, il restera 6684.36€ sous réserves de charges supplémentaires à venir.

Vote du rapport financier : à l'unanimité

2) **Election du CA**

La présidente fait remarquer qu'il n'y a eu qu'une seule candidature, que par conséquent aucun CA ne peut être constitué, et que nous devons donc passer à l'AGE pour statuer sur l'avenir de l'association.

Après des discussions houleuses, voir agressives, l'assemblée décide de demander aux choristes présents de faire un effort pour se présenter et maintenir ainsi l'association.
Finalement 7 personnes se présentent :

Francis Henno
Nadia Leclou
Roseline Ramaugé
Dany Brunet
Jean-Louis Bastide
Patricia Boyer
Michèle Nataf

Le CA étant constitué se retire pour élire son bureau qui sera constitué de :
Président : Francis Henno
Secrétaire : Patricia Boyer
Trésorière : Nadia Leclou

Le montant de l'adhésion pour la période 1/7/2021 au 30/6/2022 est de 10€

Fin de l'assemblée générale à 22h

La Présidente
Martine DUFOUR